

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du
JOURNAL,
Rue 25 Mai No. 67.

HONNEUR ET PATRIE ?

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, ou on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de
L'ABONNEMENT
3 francs par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Dimanche—Bataille de Poniewitz (Russie) par le général Ricart (1812).

MONTEVIDEO.

SIMPLE QUESTION.

A M. LE VICÉ-AMIRAL MASSIEU DE CLÉVAL.

La mort de nos deux compatriotes, châtres éventrés et égorgés par l'ordre d'Oribe, est-elle vengée ?

JUAN MANUEL DE ROSAS.

« Les deux généraux se retirèrent dans une pièce voisine, et Lopez dit à Rodriguez : — Général, tant que vous serez gouverneur de Buenos-Ayres, Santa-Fé ne fera pas la guerre à cette province, et je châtierai sévèrement quiconque, parmi mes compatriotes, nuira le moins du monde à la propriété ou à la personne d'un citoyen de Buenos-Ayres. — Puisqu'il en est ainsi, répondit Rodriguez, la paix est faite, et dispensons-nous de parler des choses passées, cela serait inutile et désagréable. » Après ces paroles, les deux généraux sortirent, et dirent aux personnes qui se trouvaient dans la salle : « Messieurs, la paix est faite ! » Ces paroles furent le signal d'une scène de sensibilité dans laquelle fraternisèrent les représentants de Santa-Fé et de Buenos-Ayres.

FRUILLÉTON.

UNE HAINE A BORD.

NOUVELLE MARITIME.

IV.

UN DUEL A BORD.

(Suite.)

La corvette allait à Pondichéry ; elle avait une mission qui devait l'y retenir quelques jours, et il lui était enjoint de revenir aussitôt après à Bourbon.

« Quand on approcha de terre, Jules écrivit à Fargeolles : « J'ai reçu la dernière et la plus grave des insultes ; le choix des armes, de l'heure et du lieu m'appartient. Votre dernière lettre en fait foi. Le lendemain de l'arrivée (car, le premier jour, mes devoirs de lieutenant me retiendront à bord), nous descendrons ensemble à terre à dix heures du matin, sans témoins, avec deux pistolets non chargés et une seule charge de poudre. Nous prendrons à gages trois hommes du pays, ils nous conduiront dans un lieu convenable. Là, hors de notre présence, l'un des pistolets seulement sera chargé, l'autre amorcé. On mènera les armes, vous choisirez ; je prendrai la seconde. A un signal convenu, nous tirerons en même temps à bout portant à la hauteur du cœur. »

« L'officier au visage duquel vous avez craché. »

« On procéda alors au développement des articles de paix, et Lopez dit : « M. le gouverneur, Santa-Fé est appauvri et désolée par la guerre, il serait généreux de la part de Buenos-Ayres, qui est sa sœur, et qui est plus riche, de lui donner un secours en bétail. — C'est bien, répondit Rodriguez, on fera un appel à la générosité des habitants de cette province, et je ne doute pas que cet appel ne produise un bon résultat ; mais je m'oppose à ce que ce secours soit stipulé comme condition dans le traité de paix, parce que la paix paraîtrait achetée par Buenos-Ayres. » Cet incident donna lieu à quelque discussion entre les deux généraux ; et Rosas, avec cette audace et ce charlatanisme qui le caractérisent, sortant du cercle des assistants, s'écria : « Messieurs les gouverneurs, je m'engage à donner 50,000 têtes de bétail à Santa-Fé. » Tous s'étonnèrent d'une pareille générosité, et pardonnèrent au commandant Rosas son audacieuse indiscretion en raison de la grandeur et de l'opportunité de son offre.

« Le gouverneur Rodriguez se retira à Buenos-Ayres, et, quelques jours, après, Rosas se présenta à lui dans le but de solliciter une recommandation pour les habitants de la campagne intéressés à la paix avec Santa-Fé, comme se trouvant sur la frontière, il désirait qu'ils ouvrissent une souscription pour réunir les 50,000 têtes de bétail qu'il avait offertes. Le

gouvernement accéda à cette demande, et Rosas tira une grande partie de ce bétail, principalement des estancias de MM. Pardo et Curro.

« Peu de temps après, Rosas revint solliciter des secours du gouvernement de Buenos-Ayres ; il dit qu'il se trouverait ruiné, si on ne le secourait pas, et si on l'obligeait à accomplir sa promesse. Il ajouta qu'il avait besoin de 25,000 piastres fortes pour la réaliser. Le gouverneur Rodriguez les lui fit donner.

« Le généreux Rosas ne tarda point à demander encore 25,000 piastres fortes, et le général Rodriguez s'adressa à la salle des représentants, dont il eut beaucoup de peine à obtenir ce nouveau subside. Cette corporation, qui réunissait alors toutes les conditions des chambres représentatives les plus libres, blâma sérieusement le général d'avoir accédé aussi facilement aux demandes de Rosas.

« Rosas demanda en outre à Rodriguez des secours en hommes et en chevaux, pour faciliter l'opération de la saisie et du transport du bétail, et le général Rodriguez ordonna à tous les commandants des régiments de la campagne de faire en sorte que les capitaines des districts, d'où Rosas tirerait le bétail, s'aidassent avec des hommes et des chevaux jusqu'à l'Arroyo del Medio ; cela se fit.

« Cependant, quelques semaines plus tard, une commission des principaux propriétaires

Papillon rapporta pour toute réponse ces mots écrits au crayon :

« Je suis content ; c'est convenu ; pas de chirurgien surtout ! »

« Votre ennemi mortel. »

A dîner, Jules mangea de meilleur appétit ; Fargeolles plaisanta le vieux commissaire pour la première fois depuis plus de trois mois ; les deux adversaires étaient heureux de voir approcher enfin le moment de la vengeance.

Le lendemain, on jeta l'ancre vis à vis de Pondichéry, dont le mouillage est en pleine côte et le rivage toujours battu par la longue houle du large, ce qui ne permet point aux canots ordinaires d'y accoster sans être chavirés. Il faut donc faire usage d'embarcations particulières appelées chélingues, barques légères à fond plat, qui sont montées par des lascars, dont le métier est de traverser la barre sans cesse, d'aller au devant des canots, de recueillir et de déposer sur la grève les personnes et les marchandises.

Le lieutenant était retenu à bord par les exigences de ses fonctions, le commandant de Kergal, Fargeolles et tous les autres membres de l'état-major descendirent à terre, le premier pour aller rendre ses devoirs au gouverneur et lui remettre ses dépêches, les autres afin de donner un coup d'œil à la ville, qu'aucun d'eux ne connaissait encore.

Nul dans la carré ne soupçonnait les sinistres projets des antagonistes, quoique leur inimitié fût évidente et qu'on s'attendit à quelque catastrophe ; mais Papillon avait parlé à Gausserd, et le vieux gabier faisait faction lui-même.

A dix heures du matin, le second jour, quand il vit Jules et Fargeolles descendre dans le canot et y faire déposer un petit paquet dont il devina le contenu, il n'hésita pas un instant, courut à la porte de la grand chambre, força la consigne du factionnaire et entra chez M. de Kergal sans avoir été annoncé.

« Commandant ! dit-il, votre lieutenant et M. Fargeolles descendent ensemble à terre pour se battre. »

L'officier supérieur n'en demanda pas davantage et se précipita sur le pont. Le canot était déjà à quelque distance.

« A bord ! à bord ! cria le capitaine. »

L'embarcation poursuivit sa route.

« Maître de quart, commanda M. de Kergal, rappelez le canot au plus vite. »

Le maître donna un coup de sifflet aigu, qui dut s'entendre jusqu'à terre ; Jules tourna la tête et vit le commandant qui lui ordonnait de geste de revenir.

Il tira sur le cordon du gouvernail de manière à faire virer le canot, et, se penchant en même temps vers Fargeolles :

« Nous sommes trahis, dit-il à voix basse. »

« Ce qui est différé n'est pas perdu. »

Il n'était pas possible de désobéir.

Quand le canot accosta, le capitaine d'armes, par ordre du commandant, le fouilla minutieusement et trouva les deux pistolets.

« Venez dans ma chambre, murmura dit l'officier su-

de la campagne s'adressa au gouverneur Rodriguez personnellement, se plaignant que Rome avait converti en un scandaleux négoce la noble commission de réunir du bétail pour l'offrir à Santa-Fe; qu'il avait pris plus de 100,000 têtes, et qu'avec le bétail qu'il n'avait point livré à la province de Santa Fe, il achetait d'excellentes caballadas, qu'il faisait conduire à son estancia.

« Le général Rodriguez fit appeler Rosas, et lui jeta à la face son vol éhonte. Le misérable qui se croit aujourd'hui au-dessus de l'humanité, s'inclina en ce moment sous cette accusation deshonorante. Mais, dès cet instant, son âme nourrit une haine immortelle contre celui qui lui avait écrit sur le front : VOLGAR. »

Voilà toute la part que prit Rosas aux négociations avec Santa-Fe. Il n'y a rien dans tout ceci qui puisse lui faire honneur, et cependant, c'est celle de toutes les actions de sa vie dont il se glorifie le plus!

Son charlatanisme et sa rapacité dans cette circonstance augmentèrent cependant sa fortune personnelle, et lui conquirent une certaine influence et des amis dans la province de Santa-Fe, dont les habitants, mal instruits de son manège honteux, ne se souvenaient que de l'offre de bétail qu'il avait faite.

La paix conclue avec Santa-Fe, le général Rodriguez alla combattre avec son armée les Indiens Sauvages, qui devastaient la campagne de Buenos-Ayres. Le général Rodriguez se couvrit de gloire; il vainquit les Indiens sauvages dans les combats terribles de Chapultepec et de l'Arroyo de los Huesos, et, pour compléter la pacification de la province de Buenos-Ayres, et la mettre entièrement à l'abri des attaques des barbares, il ordonna que la division Hartiguera, composée de plus de 2,000 hommes, et dans laquelle se trouvait

périer dès qu'on lui eut remis les pièces de conviction. Lorsque Jules et Fargeolles se retrouvèrent en présence de leur capitaine, ils eurent à essuyer les remontrances les plus sévères.

Aucun d'eux ne répondit.
— Il y va de votre carrière, messieurs, je vous ordonne positivement de ne plus vous battre, tant que l'un de vous servira à mon bord. Si vous enfreignez cet ordre, je ne balancerai pas à vous traduire devant un conseil de guerre sous l'accusation de désobéissance formelle. Vous, monsieur Fargeolles, songez que vous vous attaquez à votre supérieur. Vous, monsieur Renaud, rappelez-vous que vous êtes second, et que votre premier devoir est de scriber vos vengeances particulières au bien du service. Vous gardez le silence, messieurs; je veux bien, malgré votre obstination insensée, user encore d'indulgence et ne point vous congédier indéfiniment tous les deux; mais je vous défends d'aller désormais à terre sans mon autorisation expresse. Jamais vous ne descendrez ensemble. Quant à un duel à bord, vous connaissez les lois relatives à ce crime. Allez, messieurs, et n'oubliez pas que j'ai l'œil ouvert sur vous.

Les deux officiers sortirent; Fargeolles, en refermant la porte, se trouva en face de Jules, qui lui dit:

— Je ne suis pas ébahi, et vous?

— A demain! répliqua l'autre.

— A demain! soit.

— Toujours mêmes conventions?

— A mort, toujours!

V.

ALBERT.

Le gaillard d'avant ne parlait que de ce duel manqué.

Rosas avec le 5^e. régiment, se réunit à lui à la Sierra de la Ventaux, en passant par le chemin de las Salinas. Mais Rosas avait de grands intérêts à cet état d'inquiétude dans lequel les Indiens sauvages tenaient la province de Buenos-Ayres; il faisait en effet avec eux un commerce secret d'effets volés; il songeait aussi aux moyens d'arracher à l'imprévision du gouvernement de Buenos-Ayres, le fameux NEGOCIO PACIFICO, qui ne pouvait pas avoir lieu, si le général Rodriguez imposait la paix aux Indiens après une victoire complète; jaloux d'ailleurs de la popularité qu'eut donnée au général Rodriguez la soumission des tribus du désert, qui faisaient le plus de mal à la propriété intérieure de la province, il conçut et mit à exécution le projet d'empêcher la fin de la campagne par un soulèvement militaire.

(La suite au prochain numéro.)

A. DELACOUR

traducteur.

EXTRAIT DE LA DEPOSITION FAITE PAR LE SIEUR ALLAN, ORIENTAL, CAPATAZ D'UN SALADERO, DEVANT MM. D. MANUEL JOSE BAEZ, D. ALEJO VILLEGAS, ET D. FRANCISCO ELIAS.

Meurtre des deux français, faits prisonniers dans la journée du 5 juillet.

Le témoin déclare qu'il a vu égorger 4 individus, un canarien fait prisonnier au Cerro; un camarade de son corps fut pris au moment où il passait à la capitale, et deux français, qui avaient été faits prisonniers le 5 du présent mois; que les circonstances cruelles de leur mort ont été les suivantes: aussitôt qu'on s'est assuré de la personne qui doit être tuée, on la conduit à l'endroit où elle doit être sacrifiée; dans le chemin se trouvent des assassins, qui de temps en temps, harcèlent les victimes à coups de couteaux, et les accablent des outrages les plus obscurs; lorsque les victimes arrivent au lieu du supplice, avant de

Gausnard et Papillon continuaient de veiller. A onze heures du soir, le mousse vit Fargeolles entrer chez Jules, il écouta à la porte; mais les deux ennemis parlaient si bas qu'il ne put rien entendre. Quand l'encre sortit, Papillon feignit de dormir et courut bientôt après relancer le gabier de beaupré.

— Bien! bien! mon garçon. Je serai à mon poste; tous les camarades vont être prévenus, ils monteront la garde, et moi, je ne coucherai pas dans mon hamac cette nuit.

A quatre heures du matin, Jules monta sur le pont, comme à l'ordinaire, pour prendre son service. D'après l'ordonnance, le second du navire, lorsqu'il n'est que lieutenant de vaisseau, fait tous les matins le quart appelé quart de jour, parce que le soleil se lève pendant sa durée.

Le vieux gabier s'était endormi sur le pont: un de ses camarades l'éveilla en disant:

— En voici un, père Gausnard; vous m'avez chargé de vous prévenir quand il paraîtrait; à vous le soin, maintenant.

— L'autre ne tardera pas à venir, je pense; attendons. En effet, peu d'instants avant le branlebas, tandis que tout l'équipage dormait encore et qu'une pâle lueur crépusculaire blanchissait à peine le ciel, Fargeolles monta et se dirigea vers le lieutenant.

Gausnard se retourna du côté de ses amis et leur dit à voix basse:

— Attention, les enfants, je commande la manœuvre; obéissez-moi bien!

— On l'obéira, répondirent les matelots.

Papillon se trouvait debout auprès du gabier, qui lui dit:

— Il me faudra peut-être une épée tout à l'heure; va en chercher une et reviens vite.

leur ôter la vie, on les a châtrés; le témoin l'a vu pratiquer sur les deux français dont il est paré plus haut; après cela, on les égorga et on les dépêça; le camp d'Oribe au Cerro est tous les jours, le théâtre de scènes semblables; le camp est jonché de cadavres sans sépulture; personne n'ose les ensevelir, moins par manque de compassion, que par crainte de châtements infligés à ceux qui les ensevelissent; les exécuteurs de ces crimes font ostentation de leur fureur; ils lèchent le couteau ensanglanté qui a servi aux sacrifices; ils prennent le sang dans leurs mains, et le boivent. Le témoin a vu tous ces détails reproduits après le meurtre des deux français; le témoin a entendu dire que les assassins avaient enlevé une partie de la peau de l'une des deux victimes, et que la plupart des meurtriers sont venus récemment de Buenos Ayres. Les principaux chefs ont leurs égorgeurs: il y a les égorgeurs de Maza, de Rincon, de Barceña, d'Oribe, etc., etc.

M. PICHON. — M. MASSIEU DE CLERVAL.

M. Massieu de Clerval sait déjà tout ce que nous lui avons reproché avec justice, depuis sa réapparition dans le Rio de la Plata. Maintenant deux de nos compatriotes ont été châtrés, éventrés, égorés et déchirés par les assassins aux gages du général Oribe. Qu'a fait, pour les venger, M. le vice-amiral? Rien jusqu'à présent. Il délibère, il tâtonne, il hésite, lorsque le sang de ses compatriotes crie vengeance.

Un chef de barbares a manqué inoïablement à la parole qu'il lui avait donnée; après avoir promis de respecter ses prisonniers de guerre, il a jeté en défi à un agent militaire de la France les têtes sanglantes de deux de ses compatriotes; et ces deux meurtres ne sont pas encore vengés!

Si, de par M. Pichon et Massieu, nous ne sommes plus Français; si ils s'arrogent pour nous priver de ce titre, un droit qui ne leur appartient pas, nous sommes hommes de moins, et, comme hommes, fusions-nous prisonniers de guerre, nous ne devons pas être égorés, brûlés, éventrés. Si, par la faute de M. Massieu de Clerval, nous nous sommes armés, pour épargner à la France un déshonneur, il serait juste du moins que notre vice-amiral défendit de nous livrer aux tortures, et vengeât les outrages qu'on lui fait à plaisir.

Des voix respectables accusent M. Pichon d'entraver la bonne volonté du vieux marin qui commande notre station; s'il en était ainsi, nous ne saurions que blâmer le plus, sur des prétentions de notre consul général, ou de la coupable

En ce moment Fargeolles abordait Jules sur le dunette, et montrant la terre du geste, ajoutait d'une voix sourde:

— Il est temps!

Le jeune lieutenant hésita, car s'éloigner en un pareil moment, c'était non-seulement désobéir au commandant, c'était pour ainsi dire désertir le navire sans le quart; mais cette hésitation fut courte.

— Partons, dit-il.

Cela dit, il se laissa glisser par une corde dans un petit canot attaché au couronnement; Fargeolles l'y suivit. Les deux officiers démarrèrent alors l'embarcation, la poussèrent au large, saisirent chacun un aviron et se mirent à ramer vigoureusement.

La fuite des deux adversaires était le résultat de leur conférence nocturne; Fargeolles avait décidé Jules non-seulement à abandonner le navire sans permission, mais encore à partir quoique de garde. Il est vrai qu'avant de descendre dans le goujon, le lieutenant avait remis les ordres de service par écrit à un timonier pour les porter à Desbagnac. Celui-ci fut réveillé peu de minutes après, mais il arriva trop tard sur le pont. Déjà M. de Kergal, prévenu par Gausnard, s'y était précipité, et comme la veille, avait fait donner un coup de sifflet pour rappeler les Français. Mais ceux-ci se voyant découverts ramèrent avec plus de vigueur encore et se dirigeaient sur le point de la grève où stationnaient les chaloupes.

— Commandant! dit le maître de quart, il n'y a pas meilleur soud que celui qui ne veut pas entendre.

— Un canot! s'écria l'officier supérieur.

[La suite au prochain numéro.]

condescendance du chef de notre escadre. Mais, nous, nous le disons hautement : il est impossible qu'un homme honorable, un vice-amiral qui a donné des preuves de sa résolution, un Français enfin vraiment digne de ce nom, ne se sente par la force de penser par lui-même, et d'agir vigoureusement d'après ses propres inspirations. Si M. Pichon voulait s'opposer à des actes énergiques rendus indispensables, nécessaires par les circonstances présentes, nous sommes persuadé que M. Massieu de Clerval fermerait loyalement l'oreille à ses suggestions, et qu'il aimerait mieux les applaudissements mérités de ses compatriotes que l'approbation de leur ennemi déclaré.

Donc, si M. Massieu de Clerval suit bien, c'est lui, c'est lui seul que nous applaudissons; et il reste dans une immobilité pernicieuse, c'est à lui, c'est à lui seul que nous nous en prendrions. A lui seul, la responsabilité de ses actes. Si nous agissions autrement, nous croirions ne pas le traiter comme un homme sérieux.

Qu'on nous permette donc de jeter un coup d'œil sur la conduite de M. le vice-amiral, on le considérera comme étranger à toute suggestion, quelque vraisemblables qu'elles paraissent.

Lorsque M. Massieu de Clerval a imposé à Oribe de respecter ses prisonniers de guerre, s'est-il adressé au général d'avant-garde de l'armée argentine, ou au président légal de la république orientale?— S'il s'est adressé à un général au service de Rosas, c'était aussi Rosas qu'il fallait poursuivre comme l'égorgeur de nos deux malheureux compatriotes; il fallait prendre l'escadre de Brown en otage, jusqu'à ce que le tyran de Buenos-Ayres eût donné réparation sérieuse pour le sang versé par son ordre.— S'il s'est adressé au président légal de la république, comme ce président légal n'est pas et ne sera jamais reconnu par la France, M. Massieu n'avait pas le droit de traiter avec lui sous ce titre; c'était donner un démenti au gouvernement de son pays.

M. Massieu de Clerval n'a donc eu affaire nécessairement qu'au général d'avant-garde de l'armée argentine. C'était donc à Rosas directement que devait adresser ses réclamations, et, comme la perfidie et la mauvaise foi de Rosas sont notoires, l'escadrille de Brown était une garantie nécessaire. M. le vice-amiral ne l'a pas utilisée; il a tout fait.

Aujourd'hui Rosas va prolonger indéfiniment les débats de cette affaire; avec une rampe de papier, comme il le dit, il se charge d'amuser pendant deux mois tous les diplomates étrangers. Il faut donc, nous le répétons, que la réponse de Rosas soit faite dans les 24 heures, quelle soit nette, précise, quelle dessine complètement la situation. Nous comptons alors que M. le vice-amiral n'oubliera pas qu'on a méprisé son injonction, qu'on a fait fi de son introduction, et qu'à ses paroles d'homme civilisé on n'a répondu que par un égorgement.

A. DELACOUR,

FRANCE.

PARIS, 27 AVRIL.

Le bazar de bienfaisance, ouvert dans les appartements du Palais-Royal, attire chaque jour une foule d'acheteurs. Les boutiques, fort élégantes et pourvues de mille objets d'un goût et d'un travail exquis, occupent deux pièces: ce sont celles qui, s'étendant vers la cour, forment l'allée droite vers le jardin, en regardant la galerie vitrée et du côté opposé au Théâtre-Français; on y arrive par le Salon rouge, celui qui s'appelait autrefois le Salon de la Psyché, non qu'il empruntait au charmant tableau de M. Picot; il possède maintenant deux grandes pages de Guérinault, le *Cuirassier blessé* et le *Guide de l'armée d'Italie*.

Dans le premier salon de la vente, il n'y a que deux boutiques; dans le grand salon aux parois blanc et or, on trouve deux rangées de magasins; à chaque extrémité, au fond, il y a de vastes étalages: un d'eux, celui qui porte le n. 9, est tenu par Mme la comtesse de Montalivet.

A midi, les marchandes prennent possession de leurs comptoirs; elles sont mises avec beaucoup de simplicité; elles s'y placent ordinairement en compagnie de leurs jeunes demoiselles, qui les aident, avec beaucoup de grâce, dans les soins du commerce. Chaque boutique a mis

un coup de goût à disposer de la manière la plus séduisante les objets qu'elle présente au public: les ouvrages de dames, les tapisseries y dominent; tout y est l'œuvre d'un travail volontaire; tout y a été apporté comme un don de charité.

Les dames marchandes sont de celles dont le monde s'honore le plus. Elles ont une prévenance polie et des manières engageantes auxquelles il est difficile de résister; elles font beaucoup pour leurs pauvres.

Presque tous les objets sont cotés et portent le chiffre de leur prix; il serait peu séant de marchander malgré l'élevation des demandes. Cependant quelques personnes débattent les prix, mais ce n'est que pour avoir le prétexte d'un entretien dans lequel s'échangent d'aimables propos.

Nous avons vu des objets d'art d'un grand mérite. Les marchandises sont très variées et offrent presque toutes cette magnificence de finitions si recherchées aujourd'hui pour la parure des appartements; il y a cependant aussi beaucoup de choses d'une utilité réelle.

Les portes s'ouvrent à midi; la foule remplit aussitôt toutes les salles: ce sont des serviteurs à la grande livrée du roi qui font la police, quelques adjudans des jardins se joignent à eux. On monte par le grand escalier, la file s'établit et l'on ne laisse pénétrer les nouveaux venus qu'au fur et à mesure de ceux qui se retirent par une autre issue; on évite ainsi l'encombrement et l'on maintient l'ordre. A l'entrée, il y a des caisses d'oranges qui sont aussi à vendre.

On circule par les appartements de la façade de la cour, on peut en se retirant s'arrêter pour regarder la galerie des tableaux. La salle des batailles est la plus considérable, cinq grandes pages d'Horace Vernet représentent les journées de Jemmapes, de Valmy, de Hanau, de Montmirail et la revue du premier régiment de husards passée par le duc d'Orléans en 1815. Les principales situations de la vie du prince y sont retracées: on le voit donnant des leçons de géographie au collège de Reichnau. Après la salle du trône, d'autres pièces ont aussi leurs richesses artistiques: il y a une collection historique de portraits.

Dès le pied du grand escalier, on est averti par les gens du palais de se tenir chapeau bas.

C'est de trois à cinq heures que les ventes sont les plus animées; alors toutes les dames de la société y accourent; elles abordent les marchandes avec un sérieux parfait, et concluent les marchés avec une gravité qu'elles ont bien de la peine à conserver long-temps. Tout à-coup les éclats de rire éclatent; c'est comme une troupe d'enfants jouant gaiement entre eux et ignorant ce qu'ils ont vu faire aux grandes personnes. Les jeunes gens qui tiennent à se bien placer dans l'esprit du monde, y accourent en foule et se piquent de largesses: le faste et la prodigalité y sont fort à la mode. Il y a même, en ce genre, des extravagances de très bon goût. On cite un paquet de vingt-cinq cigares, qui vendra 60 fr.: un petit gâteau et un verre de vin de Madère payés 25 fr. à la dame qui les avait envoyés quérir par un beau jeune vieillard.

Les recettes de chaque journée sont fort élevées. Les magasins malgré le nombre des emplettes, n'en sont pas moins bien fournis, parce que chaque jour il leur arrive des dons nouveaux.

La commission de colonisation de l'Algérie se rassemble tous les jours au ministère de la guerre, sous la présidence de M. le duc Decazes. Plusieurs propositions relatives aux droits de propriété territoriale ont été arrêtées et feront les sujets de projets de loi à présenter aux chambres législatives. La commission s'occupe en ce moment des différents modes de concessions de terre à faire aux personnes qui désirent fonder dans l'Algérie des établissements agricoles et industriels. La commission se hâte d'achever ses travaux et de mettre le gouvernement en mesure de donner à notre belle colonie d'Afrique le plus grand développement possible de prospérité, de force et de sécurité.

ANGLETERRE

CHAMBRES DES COMMUNES.

Fin de la séance du 26 avril.

Sir Robert Peel, en réponse à une interpellation de M. Ewart, donne quelques détails sur les négociations com-

merciales suivies avec le Portugal et le Brésil. Des efforts ont été faits pour conclure un traité de commerce avec le Portugal. Des offres avantageuses étaient faites au Portugal: diminution des droits sur les vins, les fruits et l'eau-de-vie; il en serait résulté une diminution de nos revenus. En compensation, nous demandions une réduction équivalente de droits sur le coton, la laine, la toile, le verre, la porcelaine, etc., réduction à environ 20 0/0 ad valorem sur les articles les plus importants, et de 25 à 30 0/0 sur les autres articles. Les négociations étaient engagées depuis si long-temps, que le gouvernement de S. M. a cru devoir presser le cabinet portugais d'aboutir à une conclusion. Les dernières nouvelles portent que les négociations sont rompues, du moins tel était le bruit public en Portugal au départ du dernier courrier. Tandis qu'à mon avis il s'agissait plutôt d'une interruption que d'une rupture, le premier mot était plus juste que le deuxième. Quant au traité avec le Brésil, après des discussions assez longues sur le point de savoir si le traité devait expirer en 1842, suivant l'opinion du gouvernement brésilien, ou seulement en 1844, d'après l'avis de notre gouvernement, le cabinet brésilien a fini par adopter notre interprétation de la clause relative à la durée du traité. M. Ellis avait quitté l'Angleterre porteur d'instructions pour la conclusion d'un traité de commerce avec le Brésil; mais entre l'époque où il avait reçu ses instructions et le moment de son arrivée au lieu de sa destination, un changement de gouvernement avait eu lieu.

Avant de se livrer complètement aux négociations, M. Ellis fut prévenu que le gouvernement brésilien exigeait que certains articles et notamment le café, le sucre, le tabac et le rhum du Brésil fussent reçus en Angleterre aux mêmes conditions que les mêmes produits provenant des colonies anglaises. M. Ellis manifesta l'intention de traiter à ces conditions, lorsque les premières prétentions émises par le gouvernement brésilien regardent encore une modification; on demandait que les droits différentiels n'excédassent pas de 10 p. 0/0 ceux des colonies. M. Ellis ne pouvait pas souscrire à ces prétentions, et ses dernières dépêches annonçaient qu'il se disposait à quitter le Brésil. M. Ellis n'a pas envoyé les dépêches officielles qu'il avait reçues du secrétaire d'état brésilien. Mais peu importe: je viens d'exposer en peu de mots à la chambre la substance de ces communications officielles.

Sir Robert Peel, après être entré dans ces détails, fait une double motion d'adresses à la reine, de félicitations à l'occasion de la naissance de la princesse et de complimens de condoléances à l'occasion de la mort du duc de Sussex; ces motions sont appuyées par lord John Russell.

Adopté à l'unanimité.

M. Ricardo fait une motion tendant à ce qu'une humble adresse soit présentée à la reine, afin de faire comprendre à S. M. que l'avis de la chambre est qu'il serait inopportun d'ajourner toute diminution projetée des droits d'importations, dans le but de faire de ces diminutions les bases de négociations commerciales avec l'étranger. L'honorable membre s'attache à prouver que le mécontentement est général, que le monopole est réprouvé et que l'ouverture des ports de l'Angleterre aux produits de l'univers entier se pourrait qu'être avantageuse aux masses.

M. Gladstone trouve que la motion faite par le précédent orateur a un caractère insouciant et dangereux. Le gouvernement peut être disposé aussi favorablement que possible pour la liberté du commerce et cependant ne pas vouloir inconsidérément se rallier à une motion dont les effets pourraient être très graves et très importants. Ce qui est certain, c'est que le cadre commercial anglais est beaucoup moins restrictif que celui de toutes les autres nations.

Un système de représailles serait assurément fort important et fort impolitique, dans un moment où il importerait d'obtenir des autres états des concessions commerciales. Les négociations avec le Portugal et le Brésil, quoiqu'elles soient, d'ailleurs, leurs résultats auroient toujours l'avantage de frapper au cœur des systèmes restrictifs de commerce, qui empêchent l'Angleterre de réaliser avec les autres états des traités avantageux et désirés par la nation. Vis-à-vis de la France, par exemple, des propositions ont été faites, et de part et d'autre,

elles ont rencontré de l'opposition de la part de certaines classes productrices, tant de France que d'Angleterre, qui se sont ralliés, en faveur de leurs intérêts particuliers, à un système de restriction. La chambre comprendra facilement que ce ne sont pas là des matières sur lesquelles la législature puisse et doit être appelée à se prononcer. La motion est à la fois trop large et trop inapplicable pour pouvoir être adoptée. En conséquence, je la repousse avec énergie.

(La suite au prochain numéro.)

AVIS DIVERS

AVIS.

On demande une domestique française, rue Ituzaingo N^o 32.

AVIS.

Madame Chastelet, ayant transporté son magasin de la rue de los Castellanos, à la rue del Rincon, n. 143, à l'honneur de prévenir le public qu'elle continuera, comme par le passé, à confectionner tous les objets de mode, remettra à neuf les marabouts; l'on trouvera en outre chez elle un assortiment complet de parfumeries, de mercerie et de lingerie.

AVIS.

Les personnes qui ont des affaires d'intérêt avec le défunt Pierre Tibet, sont invitées à se réunir lundi prochain 17 du présent mois, dans la maison de M. Jean LARIN, derrière le théâtre neuf, à midi précis, pour prendre une résolution définitive.

AVIS.

Les personnes qui devront pour comptes, billets ou à quelque titre que ce soit, au sieur Pierre Boulicot boulanger, sont prévenues, que s'ils en payent le montant ils se verront contraints par voie de droit envers ses créanciers à payer une seconde fois.

ADJ. LEGIONS STRANGERES.

Démonstration de la répartition des terrains offerts.

Le gouvernement de la république et les chambres ont décrété avec force de loi, que la présente guerre terminée, il serait donné en propriété et à titre de récompense aux légions française et italienne, et à tous les étrangers qui s'armèrent comme elles, VINGT LIEUX DE TERRAINS DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE SUR LE LITTORAL DE LA RÉPUBLIQUE. — Remarquons en passant que c'est sur le littoral, c'est-à-dire sur les côtes de la république, où les terrains ont une plus grande valeur. Il leur a été promis également 50,000 têtes de bétail.

Laisant de côté l'examen de la répartition de ce bétail, dont le calcul est très facile, je le ferai seulement à l'égard des terrains.

Chaque lieu de terre dans le pays contient soixante cadres de hauteur et soixante cadres de base; ce qui fait 3,600 cadres en superficie ou carrés; cette somme multipliée par 20, qui est le nombre de lieux, donne un total de 72,000 cadres carrés. Eh bien! En supposant que les légionnaires étrangers soient au nombre de 3,800, chaque individu aura indubitablement pour sa part environ DIX-SEPT CADRES de terrains. Pour peu que cela vaille, on peut calculer que chaque varre carrée vaut un réal, la valeur en est beaucoup plus élevée, puisque nous avons vu M. Lafone vendre à deux réaux (argent) la varre carrée de ses terrains à la barra del Pantano. Chaque cadre contient 10,000 varres carrées, les dix-sept cadres font 190,000 varres, qui à un réal, présentent une valeur de 23,750 piastres; récompense magnifique assurément quand même on en diminuerait la valeur de moitié,

en calculant à un demi réal la varre, puisque cela produirait encore environ 12,000 piastres pour chaque individu. Si l'on joint à cela le produit qui sera tiré d'une aussi grande étendue de terrain par plus de 3,000 hommes laborieux, la valeur monte à une hauteur prodigieuse. Chaque soldat aura obtenu cette récompense, en défendant sa vie contre les couteaux des égorgeurs, qui ont juré d'exterminer les étrangers et leurs familles; il aura de plus conquis pour toujours l'amitié et l'estime d'un peuple généreux et reconnaissant.

Ma démonstration mathématique est, j'en suis sûr, claire et vraie.

Un ami des Légionnaires.

AVIS.

L'ex-commandant des Volontaires de la Liberté, prévient tous les individus ayant fait partie dudit corps, qu'il n'a pu jusqu'à ce moment recevoir la solde qui leur est due; mais que, pour éviter leurs réclamations, il les prévient par la même voie, du jour, du lieu ou de l'heure où ils devront se présenter pour recevoir ce qui leur est dû.

Le commandant,
Adm. Barriere.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de messieurs Richaud et Demet, situé rue de la Fédération Plata, à 2 1/2 cuadro de la place de la Victoire.

On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

S'adresser à Montevideo, rue de los treinta y tres, au magasin de meubles en face du café du Commerce.

Changement de domicile.

La lithographie de l'Etat, a transféré son domicile de la rue de las Cámaras à celle du 25 de Mayo, n. 221, au 1er étage de la maison de MM. Villards et Arnaud-marchands tailleurs.

La protection que le gouvernement a daigné prêter à ce nouvel établissement est une preuve qu'il n'épargnera aucun soin pour satisfaire les personnes qui désireront l'occuper en tout ce qui concerne cette profession; soin, promptitude et prix modérés.

Changement de domicile.

Madame Mortet accoucheuse vient de transférer son domicile de la place de la Constitution à la rue du 25 Mai, n. 121, où est le magasin de MM. Villards et Arnaud-marchands tailleurs.

Se alquila un cuarto de alto, con muebles ó sin ellos para hombre solo, con ventana en la calle del 25 de Mayo; en esta imprenta del Patriote frances durán razon.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une feuille le arcillaie, le Chant du Départ, le Vœux au salut de l'Empire et la Parisienne.

Une nourrice française dont le lait n'a que quinze jours, désire trouver un enfant pour nourrir chez elle, s'adresser à côté du café de l'Immortel, chez M. Jean Julien à la pateria.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue du Cerrito n. 152 ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

Celui qui aurait un billard et voudrait louer avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenost Ayres, n. 232 et 234.

AVIS.

On demande un gargon de café. S'adresser au café Labasiido au Moello.

La lithographie de monsieur Gielis a repris toute son activité, sous la direction de la dame de la maison, en attendant que lui monsieur Gielis, puisse, libre par la cessation des affaires du pays, affaires auxquelles il donne tout son temps, reprendre les rênes de la maison.

Il a attaché à cette lithographie un jeune homme capable de faire toutes les écritures et dessins pour l'impression. Ainsi, les personnes qui voudront bien continuer de donner à cette maison le travail qu'elles auront à faire dans ce genre, peuvent s'y adresser, en confiance d'être servis avec toute la ponctualité possible, attendu que cette dame s'en occupera spécialement.

ARMES DE CHASSE ET DE GUERRE.

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste siné, maison Lavalleya, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux, ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires, dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandí, autrefois San Carlos, 98.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Le succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honore Gasparin, platero, rue del Rincon, on achete or vieux, argent et cuivre.

POUR LE HAVRE.

Partira pour la dite destination et par engagement à la fin de ce mois de juillet, le navire français Mathilde, de bonne construction et bon voilier, double et cheville en cuivre sous le commandement du cap. Bernard; ayant grande partie de son chargement arrêté. Il prendra encore quelques marchandises pour se compléter, ainsi que des passagers qui seront très bien traités. Pour les conditions, s'adresser à monsieur de Geres, rue de Buenos Ayres n. 158.

Le Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras No. 34.